

Le 02 mars 2026

SALAIRES AMPUTES CHEZ SANOFI : LA CGT EXIGE DES COMPTES ET PAIEMENTS IMMEDIATS

La CGT Sanofi dénonce une situation inacceptable : depuis deux mois, des salariés du groupe voient leurs rémunérations amputées, parfois jusqu'à 900 euros sur un seul mois.

Alors que le départ de Paul Hudson s'est accompagné, selon la presse, d'indemnités estimées à environ 9 millions d'euros ainsi que d'environ 25 millions d'euros liés à la cession de ses actions, de nombreux salariés constatent depuis deux mois des anomalies significatives sur leurs bulletins de paie. Certains auraient subi des pertes pouvant atteindre jusqu'à 900 euros.

Selon la direction, ce n'est pas leur faute, c'est le changement de système. Ou plutôt, l'externalisation de la paie vers la société ADP (Automatic Data Processing). Pour la CGT, il s'agit surtout d'un nouveau choix stratégique d'externalisation dont les conséquences sont une fois de plus supportées par les salariés. Derrière les discours d'optimisation et d'économies d'échelle, ce sont les salariés qui paient le prix fort.

Des opérations similaires d'externalisation ont entraîné des dysfonctionnements majeurs et des sanctions financières pour l'entreprise. Aujourd'hui, ce sont les revenus des salariés qui sont touchés.

La CGT Sanofi exige :

- . Le paiement immédiat et intégral de toutes les sommes dues**
- . La sécurisation du processus de paie**
- . La reprise en interne de la gestion de paie**

Il est inadmissible que celles et ceux qui créent les richesses de l'entreprise soient traités avec moins de considération que ses dirigeants.

La coordination CGT SANOFI

Fabien Mallet 0628204023

Malika Derias 0686162233

